



INTEXA

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 24 JUIN 2022

Compte rendu

Lors de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire qui s'est réunie le 24 juin 2022 dans les locaux du groupe Casino – 148 rue de l'Université à Paris (75007), six actionnaires étaient présents ou représentés détenant ensemble 990 948 actions (soit 97,92% des actions ayant le droit de vote) et représentant 1 981 893 voix.

Toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été adoptées.

Assemblée générale ordinaire

Les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été approuvés (*1^{ère} et 2^e résolutions*) ainsi que l'affectation du résultat (*3^e résolution*) se traduisant par l'affectation du bénéfice distribuable au compte « Report à nouveau ».

L'Assemblée générale a également renouvelé le mandat d'administrateur de M. Pascal RIVET (*4^e résolution*).

Assemblée générale extraordinaire

L'Assemblée générale a approuvé les modifications statutaires proposées suite à l'entrée en vigueur de l'Ordonnance n°2020-1142 du 16 septembre 2020 portant création au sein du Code de commerce d'une division spécifique aux sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé ou sur un système multilatéral de négociation (*5^e résolution*).

Enfin, l'Assemblée générale a conféré tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts, publications ou formalités prescrits par la loi (*6^e résolution*).

Résultat des votes

- Résolutions de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire

Résolution	Objet	Pour		Contre		Abstention Nombre de voix
		%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	
1	Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021	100,00%	1 981 893	0,00%	0	0
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021	100,00%	1 981 893	0,00%	0	0
3	Affectation du résultat	100,00%	1 981 893	0,00%	0	0
4	Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Pascal RIVET	100,00%	1 981 893	0,00%	0	0

- Résolutions de la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire

Résolution	Objet	Pour		Contre		Abstention Nombre de voix
		%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	
5	Modifications statutaires suite à l'entrée en vigueur de l'Ordonnance n°2020-1142 du 16 septembre 2020 portant création au sein du Code de commerce d'une division spécifique aux sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé ou sur un système multilatéral de négociation	100,00%	1 981 893	0,00%	0	0
6	Pouvoirs pour formalités	100,00%	1 981 893	0,00%	0	0